

Inscriptions à l'école municipale des sports

- Actus - Année 2020 - Août -



Publication date: jeudi 3 septembre 2020

Copyright © Ville De Port Saint Louis du Rhône - Tous droits réservés

En raison de la crise sanitaire, les inscriptions à l'école municipale des sports a été décalée dans la semaine du lundi 12 au vendredi 16 octobre. Les parents sont invités à prendre rendez-vous au Pôle Sport-Vie Associative en appelant le 04 42 86 90 33. Les activités débuteront à partir du 2 novembre 2020 pour se terminer en juin 2021 avec la fête de l'EMS.

"Le sport occupe une place importante pour grand nombre d'habitants de notre ville. C'est pourquoi la collectivité s'efforce de développer la pratique du sport pour tous, quel que soit l'âge, le niveau ou la motivation. Pour mettre en place l'EMS, nous nous appuyerons cette année encore, sur un partenariat étroit avec les clubs sportifs locaux qui interviendront aux côtés de la ville pour proposer des cours d'initiation à vos enfants", souligne Martial ALVAREZ, Maire de Port Saint Louis du Rhône.

Inscriptions

L'enfant choisit une activité parmi toutes celles proposées selon son âge. Au total, 14 activités sont mises en place avec différents créneaux horaires. Chaque créneau peut accueillir 12 enfants maximum, sauf l'équitation et la motricité pour les 3/5 ans. La natation est limitée à 8 enfants maximum.

Le tarif est de 30.50 Euros et l'inscription est faite pour l'année. Les activités se dérouleront du 2 novembre 2020 au 2 juin 2021, hors vacances scolaires, dans différents lieux selon le sport choisi. L'EMS se cloturera par une fête le 9 juin 2021.

Pièces à fournir : certificat médical " autorisation parentale

L'EMS en détail

L'école Municipale des Sports propose des activités sportives variées en direction des enfants de 3 ans révolus à 12 ans, durant toute l'année scolaire. Elle a pour objectif de favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre. Les vertus du sport sont multiples que ce soit en matière de santé et d'éducation à la citoyenneté. Il est donc important de développer chez les enfants la pratique du sport.

L'EMS va permettre de faire découvrir de façon ludique aux enfants un panel de disciplines sportives sans se spécialiser de manière prématurée et de les aider à s'orienter vers de futures activités sportives en club. L'approche de l'EMS se limite donc à l'initiation et la découverte d'un sport, mais ne prépare en aucun cas à la compétition qui est assurée par les clubs sportifs.

Inscriptions à l'école municipale des sports

Les séances sont encadrées par des éducateurs diplômés de la Ville et des clubs sportifs partenaires. Il s'agit d'accompagner les enfants à développer leurs capacités physiques en leur donnant accès à des pratiques sportives liées à leur âge (découverte des disciplines, parcours gymniques, jeux de raquettes, de ballon...). Les séances sont ainsi adaptées à chaque âge, avec une progression pédagogique.